

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie du 30 juin 2009 tenue le 14 juillet 2009 à 20 h à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Luc Gaudreault	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Alain Gervais	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Trudel
Monsieur Serge Lafontaine	

Ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle

En l'absence du secrétaire général, monsieur Claude Leclerc agit à titre de secrétaire du conseil des commissaires.

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Isabelle Thiffeault, présidente du conseil d'établissement de l'école institutionnelle La Croisière, Plein Soleil et Primadel.

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 1 0709 : Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0709-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 7.1 Information.
- 7.2 Instruments de musique.

Adopté unanimement

En étant après cela à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc invite madame Isabelle Thiffeault à prendre la parole.

Sur ce, madame Thiffeault réitère sa demande au conseil des commissaires à l'effet de maintenir une classe de maternelle à l'école Plein Soleil de Hérouxville. Madame Thiffeault s'enquiert également des règles de financement du groupe d'élèves et demande s'il est prévu l'ajout de personnel pour la classe de maternelle.

Il est alors indiqué que les décisions relatives à l'organisation scolaire seront prises dans les prochaines semaines en tenant compte notamment de la fluctuation de la clientèle scolaire.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Une recommandation est alors soumise par monsieur Claude Leclerc.

Poste de chef de
secrétariat à la
présidence et à la
direction générale

RÉSOLUTION 2 0709 : CONSIDÉRANT qu'un processus de recrutement et de sélection a été appliqué pour combler le poste vacant de chef de secrétariat à la présidence et à la direction générale;

CONSIDÉRANT, à la suite de ce processus, que le comité de sélection formé en conformité avec la résolution 214 0509 a soumis une recommandation au conseil des commissaires concernant la nomination au poste de chef de secrétariat à la présidence et à la direction générale;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la recommandation du comité de sélection, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que madame Sylvie Perron soit engagée au poste régulier à temps plein de chef de secrétariat à la présidence et à la direction générale;

Président(e)

Secrétaire

QUE cet engagement soit sous réserve des lois, des règlements et de la politique relatifs aux conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

Adopté unanimement

Poursuivant, des recommandations sont présentées concernant des sujets des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle par monsieur Denis Lampron. Il est donné suite à ces recommandations et des résolutions sont adoptées en ce sens.

Entente avec
Emploi-Québec –
Soutien aux
personnes en perte
d'autonomie

RÉSOLUTION 3 0709 : CONSIDÉRANT que plusieurs résidences et centres d'hébergement de soins de longue durée expriment des besoins urgents de personnel de soutien qualifié;

CONSIDÉRANT, à la suite de départs massifs à la retraite, que plusieurs nouveaux postes de préposés aux bénéficiaires devront être comblés;

CONSIDÉRANT l'entente (268381-0) avec le Centre local d'emploi de Shawinigan pour la formation de quatorze élèves au programme « Soutien aux personnes en perte d'autonomie » pour l'année scolaire 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de services (268381-0) proposée par le Centre local d'emploi de Shawinigan;

QUE par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie ce contrat de service.

Adopté unanimement

Entente avec
Emploi-Québec –
Programme
Anglais, service à
la clientèle

RÉSOLUTION 4 0709 : CONSIDÉRANT que le Centre fiscal de Shawinigan-Sud doit renouveler sa main-d'œuvre et que 80 % des postes nécessitent la connaissance des deux langues officielles;

CONSIDÉRANT que plusieurs travailleurs œuvrant dans le secteur du service à la clientèle pourraient améliorer leurs perspectives d'emploi;

CONSIDÉRANT l'entente (268633) avec le Centre local d'emploi de Shawinigan pour la formation de vingt (20) élèves au programme « Anglais, service à la clientèle » pour l'année scolaire 2009-2010;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'une entente de services (268633-0) proposée par le Centre local d'emploi de Shawinigan;

Président(e)

QUE par suite, la présidente, madame Danielle Bolduc, et le directeur général, monsieur Claude Leclerc, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie ce contrat de service.

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors des informations concernant le comblement d'un poste de personnel professionnel. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Engagement –
Personnel
professionnel

RÉSOLUTION 5 0709 :

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler un poste de personnel professionnel;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis une recommandation quant à l'engagement de la personne;

CONSIDÉRANT également l'application des dispositions liant pour combler un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que madame Mylène St-Louis soit engagée à titre de psychologue au poste régulier à temps partiel de 25 heures/semaine dans le secteur du Bas Saint-Maurice, à compter du 17 août 2009.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, des résolutions sont adoptées pour le choix de soumissionnaires au terme des renseignements fournis par monsieur Christian Lafrance.

Octroi de contrat –
Réfection du
pavillon du Centre
d'éducation des
adultes du Saint-
Maurice

RÉSOLUTION 6 0709 :

CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments 2008-2009 » que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé une allocation pour des travaux de réfection du Pavillon du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution des travaux du lot 1 (mise aux normes et accessibilité) et du lot 2 (travaux incidents des locaux) au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 13 juillet 2009 et dont le tableau comparatif est décrit au document 07 0902;

Président(e)

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation des architectes Jacques & Gervais;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Robert Vadeboncoeur PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux du lot 1 (mise aux normes et accessibilité) au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Les Bois-Francs Inc., au montant de 743 846.25 \$ taxes incluses;

QUE le contrat pour l'exécution des travaux du lot 2 (travaux incidents des locaux) au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit P.-A. Bisson Inc., au montant de 93 416 \$, taxes incluses;

QUE pour financer des travaux additionnels, un budget a été inscrit dans l'enveloppe « AMT 2009-2010 »;

QU'il demeure entendu, conformément à la clause de devis descriptif, que les travaux débiteront dans la semaine du 3 août 2009 et se termineront dans la semaine du 1^{er} décembre 2009;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la commission scolaire, les contrats afférents;

QUE monsieur Claude Leclerc, directeur général soit mandaté à autoriser toute modification aux contrats occasionnant une dépense supplémentaire, laquelle modification en constitue un accessoire et n'en change pas la nature, conditionnellement à ce que le total des dépenses ainsi autorisées n'excèdent pas 10 % du montant initial des contrats.

Adopté unanimement

Octroi de contrat –
Réfection de la
chaufferie à l'école
secondaire Paul-Le
Jeune

RÉSOLUTION 7 0709 :

CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit d'entretien 2008-2009 » que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé une allocation pour la réfection de la chaufferie de l'école secondaire Paul-Le Jeune;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 10 juillet 2009 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0709-03;

Président(e)

Secrétaire

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation de Synergétik Experts-Conseils, ingénieurs en mécanique;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de réfection de la chaufferie de l'école secondaire Paul-Le Jeune soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Plomberie René Gilbert Ltée, au montant de 266 661.81 \$ taxes incluses;

QU'il demeure entendu, conformément à la clause de devis descriptif, que les travaux débuteront dans la semaine du 15 juillet 2009 et se termineront dans la semaine du 5 octobre 2009;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, le contrat afférent;

QUE monsieur Claude Leclerc, directeur général soit mandaté à autoriser toute modification aux contrats occasionnant une dépense supplémentaire, laquelle modification en constitue un accessoire et n'en change pas la nature, conditionnellement à ce que le total des dépenses ainsi autorisées n'excèdent pas 10 % du montant initial des contrats.

Adopté unanimement

Octroi de contrat –
Réfection des
vestiaires et
douches – Piscine
de l'école
secondaire du
Rocher

RÉSOLUTION 8 0709 :

CONSIDÉRANT, dans le cadre de la mesure 50710 « Résorption du déficit d'entretien 2008-2009 » que la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport a confirmé une allocation pour la réfection des vestiaires et douches de la piscine de l'école secondaire du Rocher;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé, par appel d'offres public, des soumissions pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 9 juillet 2009 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0709-04;

CONSIDÉRANT l'analyse de conformité et la recommandation des architectes Jacques & Gervais;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le contrat pour l'exécution des travaux de réfection des vestiaires et douches de la piscine de l'école secondaire du Rocher soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit P.-A. Bisson Inc. au montant de 564 364.00 \$ taxes incluses;

QU'il demeure entendu, conformément à la clause de devis descriptif, que les travaux débuteront dans la semaine du 3 août 2009 et se termineront dans la semaine du 1^{er} novembre 2009;

Président(e)

Secrétaire

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, le contrat afférent;

QUE monsieur Claude Leclerc, directeur général soit mandaté à autoriser toute modification au contrat occasionnant une dépense supplémentaire, laquelle modification en constitue un accessoire et n'en change pas la nature, conditionnellement à ce que le total des dépenses ainsi autorisées n'excèdent pas 10 % du montant initial du contrat.

Adopté unanimement

Octroi de contrat –
Entretien ménager
aux écoles
Centrale et
Jacques-Buteux

RÉSOLUTION 9 0709 :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions par appel d'offres public publié dans Le Nouvelliste et sur le site SEAO pour des contrats d'entretien ménager des écoles Centrale et Jacques-Buteux à La Tuque;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite le 9 juillet 2009 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0709-05;

CONSIDÉRANT que les soumissions du plus bas soumissionnaire sont conformes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que les soumissions du plus bas soumissionnaire conforme soient acceptées et que les contrats soient accordés pour un (1) an avec une option de renouvellement de (2) années additionnelles à :

✓ École Centrale	Reynald Kean Inc. 252, rue Michel-Lemay Trois-Rivières, G8W 2P6	35 369 \$ taxes incluses
✓ École Jacques-Buteux	Reynald Kean Inc. 252, rue Michel-Lemay Trois-Rivières, G8W 2P6	34 497 \$ taxes incluses

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer les contrats, pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Président(e)

Secrétaire

Poursuivant, madame la présidente Danielle Bolduc informe les membres du conseil des commissaires de la réponse de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport quant à la demande pour une rencontre concernant le dossier de l'offre de services du préscolaire et de l'enseignement primaire par le Séminaire Sainte-Marie. Une rencontre aura lieu avec un représentant du cabinet de la ministre.

Sur un autre sujet, madame la commissaire Nicole Trudel questionne le fait qu'une école doive faire appel à un organisme externe pour l'obtention d'une subvention permettant l'achat d'instruments de musique.

Le directeur général souligne que ce sont les écoles qui assument, à même leur budget de fonctionnement, les achats d'instruments de musique pour les projets-école. De plus, les écoles peuvent solliciter des organismes pour des dons ou des subventions.

À 20 h 50, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 10 0709 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

SECRÉTAIRE

Président(e)